



Procès-verbal de la réunion du bureau du 01 Avril 2026

Le premier avril deux mille vingt six à 19h45, au Stade Intercommunal du Pays de Fayence, 690 Chemin de la Garelle 83440 Fayence, s'est réuni le bureau et du Comité de direction ci-après relaté.

Sont présents : Thierry PEDRAZZOLI Président, Julien BOGIRAUD Trésorier, David DERASSE, Cynthia BOGIRAUD, Pascal RIVIERE, Jonathan DELGRANGE

Absents excusés : Mohamed BOUKHIER

_____ Thierry PEDRAZZOLI, préside la séance.

_____ Cynthia BOGIRAUD, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Le premier avril deux mille vingt-six à [heure à compléter], au [lieu à compléter], s'est réuni le Comité Directeur ci-après relaté.

Sont présents :

Cynthia BOGIRAUD, Thierry PEDRAZZOLI, Julien BOGIRAUD, Jonathan DELGRANGE, Pascal RIVIÈRE, David DERASSE

Absent excusé :

Mohamed BOUKHIER

___ Thierry PEDRAZZOLI préside la séance.

___ Cynthia BOGIRAUD exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Il est rappelé que le Comité est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Loto du 25/04/2026
2. Stage de printemps
3. Buvette et débit d'alcool
4. Futurs U16
5. Éducateurs et catégories
6. Rôle du directeur sportif
7. Subvention 2026/2027 et budget

Le président de séance aborde successivement les points figurant à l'ordre du jour.

Sujet n°1 : Loto du 25 avril 2026

Le comité fait un point sur l'organisation du loto prévu le 25 avril 2026.

- Organisation générale : nous avons à ce jour 9 lots collectés.
Le Comité a fait un appel aux dons via le groupe des Coachs, par mail.
Les membres du Comité ne peuvent à eux seuls rechercher des lots par manque de temps.
Il a donc été décidé de reporter le Loto à une date ultérieure, en juin.

Le président s'engage à contacter la mairie de Callian pour connaître les disponibilités de la salle des sports, un samedi en juin.

La suite de l'organisation devra être faite lors d'une prochaine réunion en mai.

Sujet n°2 : Stage de printemps

Un point est réalisé sur l'organisation du stage de printemps.

- Dates et catégories concernées : du 13 au 17 avril 2026, de 8h45 à 17h15, pour les U6 à U15 inclus y compris les féminines.
- Encadrement : Olympic Sports Academy (OSA) et FCPF
- Programme sportif et logistique :
 - Entraînements techniques & tactiques
 - Ateliers de conditionnement physique
 - Jeux & matchs chaque jour
 - Ateliers esprit d'équipe & motivation
- Budget prévisionnel :
 - 51 enfants inscrits
 - 6900€ d'entrées / 6900€ de sorties
 - 3 enfants d'encadrants FCPF offerts
 - Cadeaux enfants, bénévoles et récompenses de tournoi de fin de stage compris dans le budget.

Le comité valide le principe du stage sous réserve des derniers éléments organisationnels, à l'unanimité.

Sujet n°3 : Buvette et débit d'alcool

Discussion autour de la gestion de la buvette et de la réglementation liée au débit d'alcool.

- Cadre légal et autorisations :
 - Le club dispose d'une Licence III autorisant le débit des boissons non alcoolisées et les alcools légers comme les vins et bières.
- Organisation :
 - Le Comité directeur demande à ce que cette réglementation soit respectée, et qu'aucun alcool autre que prévu à la Licence 3 ne soit apporté dans l'enceinte du stade.

Il est également rappelé que l'alcool doit être consommé avec modération.

Le trésorier indique que au 31/03/2026 le club a acheté pour 11000€ de marchandise et a fait 21000€ de recettes.

Les tarifs de la buvette étant calculés pour un ratio de 2, le Comité se questionne.

Les possibilités :

- vol
- gratuites excessives
- quantités servies excessives

Il est rappelé que :

- les tarifs affichés doivent être facturés aux consommateurs en l'état
- les quantités servies dans les verres raisonnables et selon les doses préconisées
- les gratuités éducateurs respectées (un repas complet les jours de match)

Des ajustements seront mis en place afin d'assurer la conformité et la bonne gestion. Une réunion est à programmer avec les bénévoles de la buvette pour faire le point et harmoniser.

Sujet n°4 : Éducateurs et Catégories

Un point global est fait sur les éducateurs du club.

- Besoins identifiés : accentuer l'implication et la cohésion
- Actions à mettre en place :
 - Réunions trimestrielles à organiser avec assiduité
 - Accompagnement à la construction et préparation des séances en lien avec le projet sportif du club.
 - Accompagner les éducateurs dans leur relationnel avec les parents
 - Remettre au centre la charte du Club, applicable aux éducateurs, parents et joueurs

Le comité insiste sur la nécessité d'une meilleure structuration et d'un engagement renforcé.

Des éducateurs ont formalisé leur souhait de départ ou de changement de catégorie. Le Comité directeur travaille activement afin de maintenir chaque équipe aujourd'hui engagée en championnat pour la saison 2026/2027.

Le souhait étant d'apporter de la qualité et de la stabilité dans l'encadrement.

Il semblerait que des rumeurs ou des inconforts individuels poussent des joueurs et joueuses à faire des essais dans d'autres clubs.

Le Comité directeur tient à rassurer les familles sur le fait que la volonté est de conserver toutes les catégories.

Un mail général aux familles sera envoyé dans les prochains jours.

Forfaits récurrents sur certaines catégories.

Nous rappelons que la charte des éducateurs prévoit une présence à 80% à l'entraînement et en match ou plateau pour prétendre à l'intégralité des frais kilométriques du mois.

Le comité indique vouloir déduire 50€ sur les frais du mois dès 2 forfaits puis 50€ par mois par forfait supplémentaire.

Voté à la majorité.

Sujet n°5 : Rôle du Directeur Sportif

Réflexion sur le rôle et les missions du directeur sportif.

- Périmètre d'intervention : uniformiser les pratiques sportives du club et accompagner les éducateurs à monter en compétences.

- Perspectives d'évolution du poste :
Le comité directeur a intégré Monsieur POLLET Ludovic au mois de mai 2025 après deux entretiens et échanges sur le projet sportif du club.
Une réunion s'est tenue en mars pour faire un point et dialoguer sur la situation.
A ce jour, des membres du Comité font remonter des insatisfactions organisationnelles, relationnelles, le réalisé étant en décalage par rapport aux attendus initiaux évoqués en mai 2025 en début de collaboration, malgré le dialogue de mars.
Le Comité évoque le fait de ne pas reconduire ce poste pour la saison suivante.
Un débat est ouvert.
Des membres du Comité demandent un arrêt immédiat de la collaboration bénévole de Monsieur POLLET, du fait qu'il n'est pas logique qu'il prépare une saison dont il ne fera pas partie.
L'arrêt des fonctions est mis au vote.

Arrêt de la collaboration au 01/04/2026 :

4 votes pour
2 votes contre
1 absent

L'arrêt au 01/04/2026 est voté à la majorité.

Le Président prévoit une discussion avec Monsieur POLLET Ludovic pour lui annoncer.

Il lui sera demandé de restituer le matériel du Club sans délai, à savoir :

- jeu de clés complet
- Jeu de matériel U17 (maillots de match blanc, maillots de match bleus, trousse pharmacie, sac de sport, chasubles, ballons, sac à ballons)
- set de ballons du stage d'octobre

Sujet n°6 : Subvention 2026/2027 et budget

Présentation des éléments liés aux subventions et au budget prévisionnel.

- Subventions attendues de la Communauté de communes pour la saison 2026/2027 : 40000€ sur information verbale d'un membre du comité de la communauté de commune.
La saison dernière nous avons obtenu 38000€, dont 33000€ avaient été versés en avril 2025.
A ce jour, 19000€ sur le 40000€ promis ont été versés.
La part restante devra être votée à nouveau par les nouveaux élus de la Communauté de commune, du fait que nous soyons en année électorale.
Il nous a été confirmé que les 21000€ seront bien votés, mais nous devons rester prudents, tant que l'argent n'est pas véritablement versé.
- État des finances : 32000€ restent disponibles sur les comptes du club.
Prévisionnel de dépenses jusque mai 2026 inclus : 32000€
- Prévisions budgétaires : Il reste à décaisser les frais du mois de mars et les dépenses liées aux mois d'avril et mai 2026.
Le loto étant reporté sur la prochaine saison, 3000€ de bénéfices attendus au budget ne seront pas réalisés.
Le trésorier attire l'attention sur l'assiduité à avoir pour terminer la saison à

l'équilibre, les derniers éléments d'entrée d'argent étant les 5 journées de tournoi 2026, tributaire de la météo.

- Axes d'investissement : à votre selon le projet sportif pour la saison prochaine, en assemblée générale.

Le budget sera affiné lors d'une prochaine réunion.

Questions diverses

- Les éducateurs de l'équipe U13 sollicite le Comité pour statuer sur la présence de l'équipe U13 des adrets au Tournoi U12/U13 du 3/05/2026.
L'entente entre les jeunes joueurs laisse penser que l'ambiance peut être toxique le jour du tournoi.
Le Comité décide donc de refuser l'équipe U13 des adrets de l'estérel, à l'unanimité.

Un mail d'information sera envoyé à l'éducateur ayant fait l'inscription et le chèque de caution pas encaissé.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 heures 50.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Prochaine réunion sur convocation, sous deux mois

Le président de séance
séance

Thierry PEDRAZZOLI

Le secrétaire de

Cynthia BOGIRAUD